

ETTENDORF 'INFOS

Lettre d'informations du village d'ETTENDORF

N° 22 – MAI 2015



Madame, Monsieur,

C'est le printemps. La nature s'éveille, les arbres fleurissent. Les cigognes sont de retour. C'est le renouveau.

Le mois de mai, c'est aussi la publication du 2^{ème} numéro de l'année de la Lettre d'Informations sur la vie de notre village.

Dans cette nouvelle édition d'Ettendorf'infos, vous retrouverez toutes les rubriques habituelles : les événements des derniers mois, les principales décisions du conseil municipal, un rappel constant sur le tri des ordures ménagères, les activités de l'école, avec un focus sur la prochaine rentrée scolaire et des associations et de nombreuses autres informations, sur les incivilités récurrentes...

Nous poursuivons notre feuilleton, à partir de la Kriegschronik de la Grande Guerre de 1914 à 1918 de Madeleine Criqui. Il va s'étaler jusqu'à l'édition de janvier 2019.

La rédaction vous souhaite une agréable lecture de ce 22^{ème} numéro d'Ettendorf'Infos.

LE MOT DU MAIRE

Nouvelles régions, nouveaux départements et cantons, et maintenant nouvelles communes dans un contexte de réduction drastique des dotations de l'Etat. Les communes, dont Ettendorf, auront le choix de se regrouper avec d'autres, avant le 31 décembre 2015, pour créer une commune nouvelle, avec des incitations financières conséquentes (loi du 16 mars 2015). Les communes refusant de fusionner verront leurs dotations réduites, compromettant ainsi leurs finances.

Nous étions habitués à une certaine stabilité avec des repères. A présent, nous devons nous adapter à des changements profonds dont nous ne connaissons pas trop les conséquences. Vos élus auront dans les semaines à venir à mener des réflexions engageant l'avenir de notre commune d'Ettendorf : rester dans la situation actuelle ou se regrouper en fusionnant avec une ou plusieurs communes voisines.

En attendant, je vous souhaite, avec mes collègues élu(e)s de profiter pleinement des beaux jours qui arrivent et de passer d'agréables vacances d'été.

Patrice WEISS

INVITATION A TOUTE LA POPULATION ET AUX ENFANTS



Célébration de la Fête Nationale



Le lundi 13 juillet 2015 à 20 h au monument aux morts.

La cérémonie sera suivie de la traditionnelle distribution de knacks aux enfants et du vin d'honneur.

LES EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS

MAISONS FLEURIES 2014 : REMISE DES PRIX

La remise des prix pour le concours des maisons fleuries 2014 a eu lieu le jeudi 30 avril 2015 dans la salle de réunion de la mairie. Les lauréats ont été honorés par la remise d'un diplôme et d'un chèque cadeau de 20 € à valoir sur des achats auprès d'un commerçant de la région : Mme Clarisse GARZ, M. et Mme Olivier REY, M. et Mme Roger SCHAETZEL, M. et Mme Claude LAGNEAUX et M. et Mme Florent KNAB. Par ailleurs, le jury a décidé de remettre également un diplôme pour les remercier de leur persévérance et la constance remarquable du fleurissement de leur maison à M. et Mme Pierre CRIQUI, M. et Mme Alphonse HESS et Mme Marie-Claude WEIBEL. Mr le Maire les a remerciés pour les efforts faits pour fleurir leur maison et ainsi embellir notre village.

"ENSEMBLE FLEURISSONS NOS BALCONS ET NOS JARDINS".

Le conseil municipal a décidé de ne pas renouveler le concours en 2015, mais encourage vivement les habitants à continuer à fleurir leurs maisons. Conseils et astuces sur

www.bas-rhin.fr et www.tourisme67.com - espace pro.



ADJUDICATION DE LA CHASSE, Lot n° 2 (13 avril 2015)



Comme tous les 9 ans, l'adjudication des 2 lots de la chasse communale a eu lieu en ce début d'année 2015.

Comme indiqué dans le précédent numéro d'*Ettendorf'Infos*, le lot n° 1 a fait l'objet d'une location de gré à gré avec le locataire actuel qui a fait usage de son droit de priorité. Il s'agit de l'Association de Chasse du Sandwald, présidée par M. Gérard Reutenauer de Schwindratzheim.

Le lot n° 2 a été attribué, le lundi 13 avril 2015, par adjudication à l'extinction des bougies à M. Bernard Schnitzler d'Alteckendorf. C'est Mme le Receveur de Hochfelden, Mme Gaby Michel, qui a procédé, avec le Maire Patrice Weiss, à cette opération, en présence des 2 candidats agréés, d'amis chasseurs et des membres de la commission communale de la chasse.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS (28 mars 2015)

Le soleil était de la partie samedi matin pour le traditionnel nettoyage de printemps.

Une quinzaine de courageux, élus et citoyens, se sont attelés à la tâche, armés de balais et de pelles. Les abords de la mairie ont été nettoyés et les haies taillées. Puis les bénévoles se sont dirigés vers le Centre Socioculturel. Là ils se sont retrouvés devant un véritable champ de bataille ! Les côtés enherbés du parking étaient couverts de débris en tous genres, laissés par les jeunes qui squattent très souvent l'endroit (*voir page spéciale*). Des documents nominatifs ont d'ailleurs été retrouvés sur les lieux. Une action éducative des parents à l'égard de leurs enfants, et surtout des adolescents et des jeunes adultes, est vraiment nécessaire. Au final, une douzaine de sacs-poubelle ont été ramassés plus un conteneur de 660 litres. Une autre équipe s'est occupée de nettoyer les abords du pont métallique.



En milieu de matinée, un petit-déjeuner a été offert aux participants. M. le Maire a remercié les bénévoles pour leur participation à cette action citoyenne et les a invités à sensibiliser leur entourage pour respecter les espaces publics.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES (22 et 29 mars 2015)

Dans notre village, les élections départementales se sont caractérisées par un fort taux d'abstention, un des plus élevés sur les 59 communes du nouveau canton de Bouxwiller (54%) pour les 2 tours de scrutin, soit seulement 294 votants sur 639 inscrits. La participation était donc de 46%.

1^{er} tour : Suffrages exprimés: 279 - Bulletins blancs : 12 - Bulletins nuls : 3

Ont obtenu: Burger E.-Lehmann MP : 93 (33,33%) - Kleinklaus C.-Stifter C. : 87 (31,18%) - Muller r.-Stenger j. : 52 (18,64) - Amann JL-Karceles M. : 34 (12,19%) - Leonhardt JP-Seyller M. : 13 (4,66%).

2^{ème} tour : Suffrages exprimés: 270 - Bulletins blancs : 18 - Bulletins nuls : 6

Ont obtenu: Burger E.-Lehmann MP: 162 (60%) - Kleinklaus C.-Stifter C.: 108 (40%).

ETUDES et TRAVAUX

AMENAGEMENTS CONTRE LES COULEES D'EAUX BOUEUSES

Durant ce quadrimestre, plusieurs réunions ont eu lieu pour finaliser les dossiers de présentation PAPI et LIFE (les 20 janvier et 9 mars à Brumath avec les 77 communes concernées, le 17 mars à Ettendorf avec Buswiller et Ringeldorf, et le 23 mars 2015 à Mommenheim avec les communes du SICTEU). Le dossier PAPI est transmis au ministère concerné pour accord en ce printemps 2015. Les travaux ne pourraient se faire qu'en 2017.

Lors de la réunion du conseil municipal du 30 mars 2015, la commune d'Ettendorf a accepté la mission de coordonnateur pour les communes concernées pour une étude hydraulique, dans le cadre de la délimitation de la zone PPRI nécessaire pour le dossier PAPI, au niveau de 3 cours d'eau, pour la caractérisation de l'aléa "Inondation". Le coût de l'étude est de 13.750 € HT, subventionnée à hauteur de 50 %, le reste est pris en charge par chaque commune au prorata de la surface concernée, soit 2.500 € pour Ettendorf.

ATTENTION DANGER POUR LES PERSONNES ET LES BIENS

Comme à chaque printemps, la Municipalité renouvelle ses conseils de prudence lors de l'apparition éventuelle des orages violents de printemps, pouvant entraîner des coulées d'eaux boueuses. Chacun devra prendre ses précautions et se protéger :

- Prévoir la pose de clapets anti-retour et en vérifier régulièrement le fonctionnement, de panneaux anti-inondation, de sacs de sable, etc...
- Prévoir des objets lourds pour poser sur les regards pour les bloquer,
- Ne pas laisser des objets ou denrées dans les locaux inondables,
- En cas de survenance,
 - ◆ Ne jamais s'engager sur une route inondée à pied ou en voiture, les obstacles pouvant ne pas être visibles (plaques d'égout enlevées, ...).
 - ◆ Ne pas chercher vos enfants à l'école. Celle-ci s'occupe d'eux.
 - ◆ **Ne jamais laisser sortir les enfants.**

POUR INFO : la commune ne fournira plus de sacs de sable. En cas de besoin, il y a lieu de s'approvisionner chez les commerçants de la région qui en ont en vente.

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous pouvez les retrouver intégralement dans les panneaux d'affichage et sur le site Internet de la commune <http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : **Conseil Municipal > Délibérations**

Séances des 22 janvier, 16 mars, 30 mars et 16 avril 2015

- Suite à l'appel d'offres infructueux pour le lot n°2 de la chasse, décision de le mettre en location par voie d'adjudication publique le 13 avril 2015 et agrément donné aux 2 candidats postulant à l'adjudication.
- Autorisation donnée au maire pour signer la lettre d'intention engageant la commune de réaliser les actions prévues dans les programmes PAPI et LIFE.
- Indemnisation des exploitants pour la pose de fascines sur leurs terrains d'exploitation.
- Accord sur le principe d'adhésion à la nouvelle Agence Territoriale d'Ingénierie Publique, qui sera mise en place avec le Département du Bas-Rhin et les communes et intercommunalités adhérentes.

- Adoption des comptes administratifs 2014 pour le budget principal de la commune et du service annexe de l'Assainissement (*voir ci-dessous*), des comptes de gestion et affectation des résultats.
- Maintien des taux d'imposition pour 2015 au niveau de 2014 :
 - Taxe d'habitation : 15,62 %
 - Taxes foncières sur le non bâti : 54,74 %
 - Taxes foncières sur le bâti : 13,46 %
 - Cotisation foncière des entreprises : 15,67 %
- Adoption des budgets primitifs 2015 pour la commune et l'assainissement (*voir ci-dessous*).
- Demande de rattachement de notre école au RPI des communes d'Alteckendorf et de Minversheim.
- Ecole : achat et installation de panneaux de prévention routière dans le cadre de l'opération Vélobus qui a pour but d'organiser un ramassage scolaire à vélo dans le village avec l'animation jeunesse de la FDMJC67.
- Réalisation de travaux de serrurerie au Centre Socioculturel pour permettre un accès direct depuis le parking.

Comptes administratifs (CA) 2014 et budgets primitifs (BP) 2015

→ **BUDGET PRINCIPAL**

RECETTES			DEPENSES		
Type	CA2014	BP2015	Type	CA2014	BP2015
Fonctionnement					
Impôts locaux	273 382	273 350	Frais généraux	74 438	90 450
Dotations Etat /subventions	172 045	154 360	Frais de personnel	72 022	80 680
Autres	27 479	25 810	Charges financières	32 715	29 780
Produits exceptionnels	411		Autres (élu, SDIS, subv., etc...)	54 526	61 270
<i>Excédent reporté année n-1</i>	201 944	280 904	Amortissement Terrain Sport	33 572	33 572
			Atténuation produits (FNGIR)	57 815	57 067
			<i>Virement à Investissement</i>		<i>381 605</i>
TOTAL	675 261	734 424	TOTAL	325 088	734 424
			Excédent fonctionnement	+350 173	
Investissement					
Subventions et autres	4 976	53 650	Voirie	17 215	50 000
Récup.TVA et autres recettes	10 509	7 880	Ecole + groupe scolaire	3 960	56 000
Emprunts et assimilés		1 200	Eglise, CSC, Mairie	20 968	122 000
Amortissement Terrain Sport	33 572	33 572	Prévention coulées de boue	1 782	90 000
<i>Affectation excédent fonction.</i>	86 570	69 269	Autres investissements	21 352	72 907
<i>Virement de Fonctionnement</i>		<i>381 605</i>	Remboursement emprunts	83 370	87 000
Restes à réaliser	13 520	13 520	Restes à réaliser	10 800	10 800
			<i>Déficit reporté année précédente</i>	58 969	71 989
TOTAL	149 147	560 696	TOTAL	218 416	560 696
Déficit d'investissement	- 69 269		SOLDE GLOBAL 2014 :	+ 280 904	

→ **SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT**

RECETTES			DEPENSES		
Type	CA2014	BP2015	Type	CA2014	BP2015
Exploitation					
Travaux participation riverains			Redevance SICTEU (+SNCF)	55 443	54 900
Redevance assainissement	85 610	73 360	Charges d'emprunts	3 434	1 900
Amortissement Subventions	53 142	53 145	Reversement Agence Bassin	7 924	1 650
<i>Excédent reporté année n-1</i>	122 846	102 872	Autres dépenses	4 216	87 000
			Dotation amortissement Travaux	54 787	54 788
			<i>Virement à Investissement</i>		<i>29 139</i>
TOTAL	261 598	229 377	TOTAL	125 804	229 377
			Excédent Exploitation	+ 135 794	
Investissement					
Récup.TVA et autres recettes			Travaux sur réseaux		20 700
Emprunts et assimilés			Autres travaux et études		1 582
Amortissement Travaux	54 787	54 788	Remboursement emprunts	34 567	8 500
<i>Affectation excédent fonct.</i>	8 321	32 922	Amortissement Subventions	53 142	53 145
<i>Virement de Fonctionnement</i>		<i>29 139</i>	<i>Déficit reporté année précédente</i>	8 321	32 922
TOTAL	63 108	116 849	TOTAL	96 030	116 849
Déficit d'investissement	- 32 922		SOLDE GLOBAL 2014 :	+ 102 872	

ORDURES MENAGERES

REDEVANCE INCITATIVE

Ettendorf'Infos vous précise les jours et heures de ramassage et les contenus des différents bacs.

➔ Pour le **bac gris (ou noir)** de 140L pour la plupart, un ramassage a lieu **tous les lundis**. Si votre bac est plein et/ou si vous voulez le faire ramasser, il y a lieu de le sortir le dimanche soir.

➤ **ATTENTION**, le lundi 25 mai 2015 (lundi de Pentecôte) étant férié, la collecte des ordures ménagères est avancée au **samedi 23 mai 2015**.

➔ Pour le **bac** (ancien bac) avec **couvercle jaune ou autocollant jaune de collecte sélective**, un ramassage est prévu chaque vendredi des semaines impaires.

Les vendredis concernés sont les suivants jusqu'à fin septembre 2015 :

- **Mai 2015** : samedi 9 et vendredi 22.
- **Juin 2015** : vendredis 5 et 19. En raison de l'heure de ramassage, entre 4h et 11h, il y a lieu de sortir le bac dès le jeudi soir.
- **Juillet 2015** : vendredis 3, 17 et 31.
- **Août 2015** : vendredis 14 et 28.
- **Septembre 2015** : vendredis 11 et 25.

Le planning des rattrapages 2015 des jours fériés est disponible sur le site internet de la commune.

RAPPEL : POUR REDUIRE LES ERREURS OU REFUS DE TRI DE CE BAC DE COLLECTIVE SELECTIVE

Le SMITOM et la Communauté de Communes insistent lourdement sur la nécessité de ne mettre dans le bac de la collecte sélective que ce qui est autorisé, sinon cela est considéré comme un refus de tri (en cas de contrôle, le bac ne sera pas collecté), ce qui pénalise financièrement la collectivité.

Ces refus de tri prennent encore des proportions inquiétantes (de 15 à 30%, selon les semaines !!!).

Les produits AUTORISES dans le bac "jaune" (en vrac, pas de sacs fermés) :



- Papiers, journaux, revues (non filmés), cartons,
- Bouteilles et flacons plastiques VIDES avec bouchon, issus de :
 - ❖ La cuisine (eau et autres boissons, huile, vinaigre, ketchup, etc...)
 - ❖ La salle de bain (shampooing, gel douche, produits d'hygiène et d'entretien, etc...)
 - ❖ La buanderie (adoucissant, lessive, etc...)
- Boîtes métalliques VIDES (boissons, conserves, aérosols, etc...)

Les produits INTERDITS dans le bac "jaune" :



- **Barquettes en plastiques** (plats cuisinés, beurre, glace, fruits, gâteau et viennoiserie, etc...)
- Films d'**emballage plastique** ou aluminium, polystyrène
- **Sacs et sachets plastiques** ➤ Papier sulfurisé
- Barquettes en polystyrène ➤ Chaussures et vêtements
- Pots de yaourt ➤ Verre
- Produits alimentaires ➤ Petit électroménager
- Papiers et cartons souillés ➤ Pots de fleurs

REPRESSION ACCRUE CONTRE L'ABANDON D'ORDURES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 aggrave l'amende encourue en cas d'abandon de détritrus sur la voie publique. Ces faits étaient punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 2^e classe, soit 150 €. Ils seront désormais punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 3^e classe, soit 450 €.

QUELQUES INFOS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN

Une nouvelle équipe "d'ambassadeurs de tri" sillonnera le territoire, car il ne faut en aucun cas relâcher les efforts et convaincre celles et ceux qui refusent obstinément de se rallier aux recommandations ou pire encore, jettent les excès d'ordures ménagères dans le bac de tri. Ce geste d'incivilité porte préjudice à tous et il est de notre devoir de le dénoncer (les refus de tri coûtent 200 euros/tonne à la collectivité).

ACCES DECHETERIES

Les contrôles d'accès sont en place. Les déchèteries resteront en phase «test» durant toute l'année 2015. Un temps d'adaptation des usagers s'impose, des ajustements informatiques restent à réaliser avant de tirer les premières conclusions.

Quelques recommandations et observations :

- Présenter votre badge à la borne informatique à l'entrée.
- Présenter obligatoirement votre badge également à la sortie. Si cette opération n'est pas effectuée vous risquez un dysfonctionnement de votre badge.
- Limiter les apports à 1m3 et ne remplissez pas une benne à vous tout seul au détriment de votre voisin qui sera ainsi refoulé.
- Le samedi : l'accès à la déchèterie est réservé aux particuliers et interdit aux professionnels.
- En cas de changement d'adresse, il faudra ramener votre badge de déchetterie à la Communauté de Communes qui soldera votre compte (ce qui évitera tout litige ultérieur).
- Une collecte spéciale de déchets dangereux sera organisée chez EDIB à Hochfelden le **samedi 19 septembre 2015** (pour les particuliers uniquement).

Vous trouverez également toutes les informations utiles sur les sites internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com> ou de la Communauté de Communes : <http://www.payszorn.com>

LA VIE SCOLAIRE

KERMESSE

L'école organise sa kermesse annuelle le **vendredi 26 juin 2015**. Dès 18 heures, les élèves présenteront un petit spectacle préparé avec leurs professeurs. Les enfants qui ont suivi les NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques) après les heures de classe présenteront également le fruit de leur année d'activités dans le cadre d'un projet commun de leurs trois animateurs. Bien sûr, les jeux de kermesse et une petite restauration permettront à chacun de prolonger ces moments festifs et de rencontre pour les enfants, leurs parents et amis.

GYMKHANA avec le SAJ de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn



Le lundi 30 mars 2015, nous avons commencé par un gymkhana en vélo, c'est-à-dire un parcours d'agilité. Jérémie et Claudia, du service animation jeunesse, avaient mis en place des slaloms ; certains élèves ont trouvé cela facile, d'autres beaucoup moins. Lors d'un deuxième atelier, nous avons fait une course de lenteur, nous n'avons pas le droit de poser le pied par terre ni de trop faire bouger le guidon. Il y avait aussi une épreuve de relais. Il fallait également se suivre à une distance de 50 centimètres (soit un demi-vélo) sans se toucher et en freinant en même temps, sans se foncer dessus bien évidemment. Lors de la première intervention, Olivier et Jérémie avaient vérifié tous nos vélos. Le projet durera jusqu'à la fin de l'année : nous serons tous des spécialistes du deux-roues.

CALENDRIER SCOLAIRE

Le nouveau calendrier scolaire pour les 3 prochaines années a été arrêté par le ministère. L'académie de Strasbourg est intégrée dans la zone B, comme les autres régions du Grand Est. La rentrée scolaire 2015 aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2015.

VISITE D'UN DESSINATEUR DE B.D.

Le même lundi 30 mars 2015, Christian Peultier, un dessinateur de bande dessinée professionnel nous a présenté son métier. Il nous a montré ses BD (une première série qui s'appelle « Mirabelle » et une seconde qui s'appelle « Nuage ») et des albums. Nous avons pu voir toutes les étapes de son travail:

1. Scénario de l'histoire avec des dessins au crayon et des planches.
2. Dessin d'une page A3 au crayon et présentation à l'imprimeur.
3. Mise en couleur des planches et impression d'un exemplaire pour vérification et correction. Impression définitive du livre de BD.

Il lui faut de un an à un an et demi pour une BD complète.

L'auteur nous a fait un dessin de Mirabelle qu'il a dédié à notre classe. Il sera présent pour des dédicaces au festival européen de bandes dessinées "Strasbulles" du 5 au 7 juin 2015.

Nous allons réaliser une planche qui pourra concourir pour Strasbulles.

Les élèves de la classe de M. Thuillier



RYTHMES SCOLAIRES : Année scolaire 2015 - 2016

A compter de septembre 2015, la Communauté des Communes du Pays de la Zorn orientera les enfants vers le centre périscolaire de Wickersheim pour la cantine de midi et la garderie périscolaire du soir. Le temps de transport a nécessité de rallonger la pause méridienne de la journée scolaire.

Les élèves auront donc cours le matin de 8h30 à 12h00 et l'après-midi de 14h00 à 15h45.

Après une première année expérimentale d'activités de découvertes dans notre commune, nous voilà déjà entrain de prévoir l'organisation pour la prochaine rentrée scolaire. Un prochain sondage auprès des familles déterminera la nouvelle organisation des activités de découvertes, après la classe, de 15h45 à 16h45.

Par ailleurs, une réunion avec les parents d'élèves a permis d'évaluer les besoins et souhaits pour la garde de leurs enfants après la classe : l'éloignement et la route vers le centre périscolaire de Wickersheim est perçu très défavorablement par l'ensemble des parents présents et il serait souhaitable de trouver une solution dans le village. L'association des "Petits Léve-Tôt" avec son nouveau président, M. Matthieu LANG, est en train d'évaluer les possibilités pour répondre à cette attente des familles.

GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL

C'est toujours le statu quo, le dossier piétine. Afin d'améliorer les conditions d'enseignement (éviter 3 niveaux dans une classe) la municipalité demande le rattachement de notre école au RPI d'Alteckendorf-Minversheim. Ceci pourrait être un premier pas vers une école commune.

PAROISSE ST-NABOR

JOURNEE "LAUDATE" (dimanche 22 février 2015)



La journée "Laudate" qui a pour but de réunir les acteurs de la liturgie a été l'occasion de vivre un moment de fête et de partage dans le doyenné. Les chorales des différentes paroisses se sont réunies pour chanter ensemble. Les choristes ont bénéficié des conseils avisés et d'une préparation par Jean Baumgartner, animateur diocésain qui a dirigé cette chorale d'un jour. Les servants d'autel étaient présents et ont vécu une après-midi de rencontre animée par Annick Littel, coopératrice de la pastorale des enfants.

L'assemblée, venue des quatre coins du doyenné, était nombreuse en cette journée festive.

Sur les pas de la reconnaissance de la communauté élargie, l'occasion était donnée de profiter de l'évènement pour présenter l'équipe d'animation pastorale (EAP) qui a eu sa lettre de mission lors de la célébration du 22 mars à Hochfelden et dont Cathy Cromer (en charge des enfants) et Aurélie Vogt d'Ettendorf (en charge des aînés et des malades) sont membres.

Cette nouvelle grande communauté de paroisses (formée par les 17 clochers) sera officiellement reconnue le week-end des 22, 23 et 24 avril 2016. Nous sommes toujours à la recherche d'un nom pour cette communauté. Merci de transmettre vos idées et propositions à Cathy Cromer ou à Aurélie Vogt. Alors, à vos méninges !

AUTRES EVENEMENTS DE LA PAROISSE

- Le vendredi 16 janvier 2015, le président Marcel Klein a réuni tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de la paroisse : membres du conseil de la Fabrique, choristes, lecteurs, bénévoles du nettoyage et du fleurissement de l'église, etc... Au cours de ce moment de convivialité, il les a remerciés en précisant que chacune et chacun avait sa place et que son rôle est très important.
- Le dimanche 25 janvier 2015 a eu lieu une rencontre œcuménique avec la paroisse protestante d'Alteckendorf, qui s'est terminée par le verre de l'amitié au centre socioculturel offert par la paroisse.
- Le dimanche 12 avril 2015, en l'église Sts Pierre et Paul de Hochfelden, 4 enfants de la Paroisse ont professé leur foi : Quentin Thal, Agathe Meyer, Marie Lavergne et Léa Mey.
- Le grand nettoyage annuel de l'église a eu lieu le vendredi 17 et samedi 18 avril 2015. Le vendredi soir, ce sont essentiellement les hommes qui ont mis la main à la pâte en procédant à l'époussetage de l'église et le samedi matin, les équipes de nettoyage se sont retrouvées pour curer à fond l'église.
- Le 14 mai, jeudi de l'Ascension, dans l'après midi, tous les enfants du doyenné de 3 à 6 ans sont invités à une procession depuis l'église jusqu'à la grotte. Plus d'infos (déroulement, goûter,...) dans le bulletin paroissial du mois de mai 2015.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Nous vous accueillons tous les mercredis et samedis entre 14h30 et 16h30. Jeunes et adultes, vous trouverez votre bonheur : romans français et allemands, alsatiques, documentaires, bandes dessinées, revues... vous avez le choix.

La lecture à petits prix : gratuité jusqu'à 18 ans et au-delà 5 €/an.

Comme chaque année, nous achèterons fin juin des livres pour les jeunes et les adultes, une boîte à idées est à votre disposition pour nous aider dans nos achats.

Nous vous donnons rendez-vous au mois de septembre pour découvrir toutes ces nouveautés. La date vous sera communiquée dans le prochain Ettendorf'Infos.



Petit rappel : la bibliothèque pendant les mois de juillet et août ne sera ouverte que **les samedis de 14 h 30 à 16 h 00**.

Adresse mail de la bibliothèque : bibliotheque.ettendorf@hotmail.fr

HARMONIE EN MOUVEMENT

YOGA DERVICHE EUPHONIE GESTUELLE

Malgré le printemps, le stress reprend le dessus ? Les contrariétés de la vie courantes vous pèsent ? Venez découvrir et tester une activité nouvelle, 2 séances gratuites pour essayer. Tarif adapté pour mai et juin. Et si cela vous plait, vous pourrez continuer en septembre. Tous les jeudis soir, à 19 h, au centre socioculturel d'ETTENDORF.

Pour tout renseignement :
Véronique DESOICHE-WOELFFEL

harmonie-en-mouvement@hotmail.fr ou tél. : 06.83.27.90.47

US ETTENDORF



Un grand nettoyage de printemps a eu lieu à l'espace sportif des Deux Aigles par une quinzaine de membres de l'US Ettendorf le samedi 4 avril 2015. Un grand merci à tous ces bénévoles pour leur disponibilité, ainsi qu'aux membres de l'équipe féminine qui se sont occupées du nettoyage du vitrage du club house.

La prochaine journée de travail est prévue le **samedi 23 mai 2015**. Appel à tous les bénévoles.

Prochaines manifestations organisées par l'US Ettendorf à l'espace sportif :

- **Dimanche 12 juillet 2015** : participation à la rencontre inter-paroissiale (*voir page 15*).
- **Mardi 14 juillet 2015** : tournoi sixte inter-associations
- **Weekend des 8 et 9 août 2015** : Journées football.

Les programmes de ces manifestations seront publiés sur le site internet de la commune dès qu'ils auront été définitivement arrêtés : <http://ettendorf.payszorn.com>

LES PETITS LEVE-TOT

Depuis mars 2015, l'association "Les Petits Lève-Tôt" a un nouveau président :
M. Matthieu LANG a accepté de succéder à Mme Catherine GUERRIER.

L'association rend service aux parents en assurant une garde avant l'école le matin et le soir après les activités pédagogiques mises en place par la commune.

Pour avoir plus d'informations sur les associations, rendez-vous sur le site internet de la commune :
<http://ettendorf.payszorn.com>

> Rubrique : *Vie associative* > *Annuaire des Associations*

Sur les manifestations organisées dans la commune : *Page d'accueil* > Rubrique : *Agenda*.

INFORMATIONS DIVERSES

NOUVEAUX ARRIVANTS ET LISTE ELECTORALE

La Commune souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent de s'y installer. Elle leur rappelle que les inscriptions en mairie et sur la liste électorale ne sont pas automatiques.

Cette année, en raison des élections régionales prévues en décembre 2015, la possibilité sera offerte de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015.

Un document, spécialement conçu pour vous, vous attend sur le site internet de la commune. Il contient de nombreuses informations utiles dans votre vie quotidienne.

<http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : *Publications* > *Bienvenue à Ettendorf*

RAPPEL : INFORMATIONS DES SERVICES DE L'ETAT

La mairie signale que de nombreux dépliants sont mis à la disposition des habitants de la commune par les différentes administrations pour faciliter leurs démarches.

PLAN "CANICULE"

Dans le cadre du plan "Canicule", la commune a mis en place un registre où peuvent s'inscrire, directement ou par leur entourage, les personnes seules, isolées, dépendantes ou handicapées afin de bénéficier d'une aide en cas de canicule. La solidarité de proximité est fortement encouragée. *Conseil aux personnes âgées : Pensez à boire chaque jour, régulièrement, même si vous n'en ressentez pas le besoin et plus encore lors des fortes chaleurs.*

DETECTEURS DE FUMEE

L'obligation d'installer des détecteurs de fumée dans les logements est en vigueur depuis le 8 mars 2015. L'Assemblée Nationale a accordé aux propriétaires un délai jusqu'au 1^{er} janvier 2016 pour leur installation.

GARE AUX TIQUES

Un des axes de travail de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace est la prévention des maladies transmises par les tiques. Notre région est particulièrement touchée par la maladie de Lyme. La région Alsace est la région de France où l'incidence (nombre de nouveaux cas de la maladie par an) de la maladie de Lyme est la plus forte : entre 180 à 232 cas pour 100 000 habitants.

L'essentiel de la prévention repose sur 3 points essentiels :

- Eviter de se faire mordre par les tiques,
- Se dépister au retour d'un séjour dans un lieu à risque afin d'ôter la ou les tiques,
- Se surveiller en cas de morsure par une tique et savoir quand consulter un médecin.

Un dépliant de l'ARS sur la prévention est disponible en page "Accueil" du site internet de la commune.

Renseignements : www.gare-aux-tiques-msa-alsace.fr ou www.francelyme.fr

Quelques conseils :

- Se protéger des tiques, porteuses de nombreuses maladies, est une priorité.
- À l'extérieur (forêts, buissons, haies, herbes hautes, ...), portez des vêtements longs et clairs (manches longues, chaussures fermées, chapeau), utilisez des répulsifs et traitez les animaux domestiques.
- Inspectez-vous minutieusement après chaque sortie. Attention, les tiques peuvent être très petites. Pensez au dos et au cuir chevelu.
- N'utilisez qu'un tire-tique (disponible en pharmacie ou cabinet vétérinaire) pour les enlever ; ne mettez aucun produit comme l'éther, l'alcool ou la vaseline. Puis désinfectez la plaie.
- Consultez un médecin en cas d'érythème migrant (tâche rouge), de symptômes grippaux, et/ou de douleurs inexplicables.
- Si vous pouvez conserver la tique dans un ruban adhésif ou bocal (il est plus facile d'analyser celle-ci), notez la date de piqûre et photographiez tout symptôme dermatologique.

RAPPEL DES REGLES A RESPECTER EN CAS DE TRAVAUX

De plus en plus souvent, des personnes font des travaux sans se renseigner au préalable. Aussi, il devient lourd et contraignant de procéder à la régularisation des demandes de travaux.

**Dans tous les cas,
il y a lieu de se renseigner en mairie avant de projeter des travaux de
quelque nature que ce soit.**

Rappel de quelques règles simples à respecter qui éviteront des demandes de régularisation :

- En raison de la présence sur le territoire de la commune de monuments inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques, il y a **obligation** de déposer une "**Déclaration Préalable**" en mairie pour tous les travaux de **ravalement et de mise en peinture des façades, de construction de murs et de clôtures, de pose de velux, d'une piscine non couverte de 10 à 100 m² ou d'un abri de jardin (même dans les champs), etc....** La mairie la transmettra au service instructeur de la DDT et à l'Architecte des Bâtiments de France pour validation.
- La **pose d'un échafaudage** sur la voie publique (trottoir, rue) nécessite une **permission de voirie** qui est à demander en mairie avant toute pose.
- Les travaux plus importants ou pour des surfaces supérieures exigent le dépôt d'une demande de **Permis de Construire**.

Retrouvez ce numéro d'*Ettendorf'Infos* en couleur
sur le site internet de la commune :
<http://ettendorf.payszorn.com>

INCIVILITES ENCORE ET TOUJOURS !!!!

De nombreux cas d'incivilités et non respect des lois ont été constatés ces dernières semaines : dégradations de panneaux de signalisations, de lampadaires d'éclairage public, absences d'autorisations d'urbanismes (travaux dont une autorisation est nécessaire), non respect des clauses de permis de construire, dépôts sauvages de déchets aux abords du parking du centre socioculturel (*voir article sur le nettoyage de printemps*) et autour des conteneurs de verre, dégradation des chemins ruraux par les gros tracteurs, crottes de chiens un peu partout sur les trottoirs et les espaces publics, allumage du contenu des bacs de la collecte sélective dans la cour d'école, etc....

QUELQUES EXEMPLES D'ACTES D'INCIVILITES A NE PLUS REPRODUIRE :



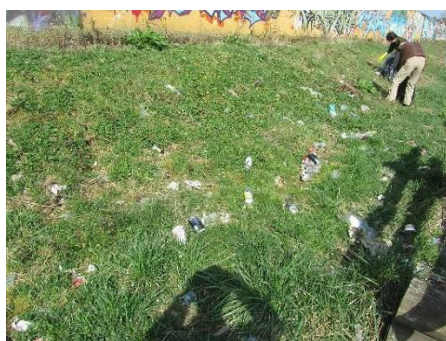
Allumage de feux de broussailles et écobuage (interdits par la Loi) qui peuvent avoir des conséquences dramatiques.



Dépôts sauvages près des conteneurs à verre et sur le parking du centre socioculturel



Dégradation d'un lampadaire à l'espace sportif.
L'auteur, un camion qui stationnait (?) sur le parking, est parti sans demander son reste !



LES FEUX DE JARDIN SONT INTERDITS

L'incinération sauvage (feux de jardin, de déchets ménagers ou de chantiers) est interdite en France.

Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit et passible d'une amende.

Mais savez-vous pourquoi ?

La plupart des gens qui brûlent des déchets de jardin brûlent aussi papiers ou autres déchets ce qui entraîne toujours plus de fumées nocives dans l'air que nous respirons, de particules qui se déposent sur les légumes de nos jardins que nous ingérons et faisons ingérer à nos voisins !

Les solutions existent : utiliser les composteurs ou amener les déchets verts et autres en déchetterie !

PROPRETE DE LA COMMUNE

La commune rappelle que les **trottoirs et caniveaux doivent être désherbés, balayés**, bref, maintenus dans un état de propreté acceptable. Un coup de balai régulier évitera également les engorgements des bouches d'égout. Ainsi, notre village, que les gens de passage admirent déjà pour son patrimoine bâti et son fleurissement, y gagnera encore en propreté.

Il faut, aussi souvent que nécessaire, **tailler les haies débordant sur les rues et les trottoirs**, empêchant la circulation piétonne.

INFORMATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Covoiturage 67-68, votre portail du covoiturage au quotidien !

MOI, JE LE FAIS TOUS LES JOURS AVEC LES COLLÈGUES !

Covoiturage 67 - 68.fr
CLIQUEZ... COVOITUREZ !

COMPÉTITIF COLLABORATIF
ÉCONOMIQUE

UN NOUVEAU SITE QUI VA VOUS SIMPLIFIER LA VIE !

PLUS PRATIQUE
PLUS CONVIVAL
100% MOBILE
CONNECTÉ VIALSACE.EU

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Bas-Rhin
www.bas-rhin.fr

Crée par les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, www.covoiturage67-68.fr consiste à mettre en relation conducteurs et passagers souhaitant covoiturer dans le cadre de leurs trajets domicile-travail et domicile - études.

D'une utilisation très simple, ce site vous permettra de :

- Rechercher un trajet
 - Vous inscrire, afin de créer un compte, proposer un trajet et entrer en contact avec d'autres membres
 - Être alerté par mail ou SMS dès qu'un autre membre renseigne un trajet identique au vôtre
 - Devenir membre d'une « communauté entreprise » ou d'une « communauté étudiants ».
- Plus de 70 aires de covoiturage sont actuellement en service dans le Bas-Rhin, vous permettant de donner facilement rendez-vous à un membre et de stationner votre véhicule dans un endroit prévu à cet effet.

Economique, écologique, convivial ... le covoiturage n'a que des atouts. N'hésitez plus, inscrivez-vous, cliquez... covoiturez !

Site internet : www.covoiturage67-68.fr

Contact : covoiturage@bas-rhin.fr

INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Animation Jeunes du Pays de la Zorn.

Pour connaître les différents projets que l'Animation Jeunes du Pays de la Zorn propose aux enfants à partir du CM2 et aux jeunes de 11 à 18 ans et plus, en devenant animateur ou en réalisant un service civique ...

(activités vacances, sorties culturelles, accompagnement dans les projets initiés par les jeunes, des camps d'aventures, projet musique, des événements, des rencontres débats, des ateliers de créations artistiques tels que dessin, stylisme, céramique, pâtisserie, des activités sportives spécifiques comme le kayak, l'escalade ...)

Consultez leur site Internet : <http://saj.payszorn.com>

Prenez contact : animation.jeunes@payszorn.com

Téléphone : 03.88.91.96.58



"L'aventure" au cœur de nos villages !!

MESSAGE DE LA GENDARMERIE

Comme tous les ans, à la veille de l'été, la gendarmerie renouvelle ses conseils pour ceux qui partent en vacances :

- Prenez vos précautions en partant,
- Informez-la de votre absence, elle fera des rondes de surveillance.

Elle rappelle également qu'il y a lieu de l'informer immédiatement, en composant le 17 ou le numéro de la Brigade de Hochfelden (03.88.91.50.18), si des faits inhabituels sont constatés.

Ettendorf'Infos continue la publication dans son intégralité, tous les 4 mois, de la "KRIEGSCHRONIK" qui relate les événements historiques de notre village tels que l'auteur, Madeleine CRIQUI, les a vécus. Les noms des personnes, prénoms, noms des villes, des lieux ont été retranscrits exactement comme ils avaient été orthographiés dans le document original.

L'extrait n° 2 concerne **les 4 premiers mois de l'année 1915** :

- **Lundi 25 janvier.** Une collecte de vieux vêtements en laine a lieu. Les vêtements en bon état ont été distribués aux sans domicile fixe, les inutilisables ont servi à habiller les soldats.
- **Lundi 1^{er} février.** Réquisition du blé, du seigle, de l'avoine et de la farine.
- **Jeudi 4 février.** Un communiqué demande de livrer l'or que l'on possède. Une nouvelle monnaie va être frappée et ensuite il ne sera plus possible de payer avec l'ancienne.
- **Samedi 13 février.** Toutes les cloches ont sonné parce que les Russes ont subi une défaite importante en Prusse et que 26 000 Russes ont été fait prisonniers.
- **Mercredi 17 février.** Mercredi des Cendres : les «cloches de la victoire» ont de nouveau sonné parce que 50 000 Russes ont été capturés.
- **Jeudi 18 février.** L'avoine réquisitionnée a été livrée.
- **Lundi 22 février.** Nouvelle sonnerie des «cloches de la victoire» parce que le nombre des prisonniers russes a atteint 100 000 hommes.
A 4 h du soir : un discours a été tenu dans la salle communale sur "les conseils en temps de guerre" et sur "l'assistance à la patrie et sa protection".
Le prix des haricots est passé à 40 Marks le *Stumpen* (boisseau 140 livres).
- **Dimanche 7 mars.** Obligation, à compter de ce jour, de déclarer à la mairie les céréales apportées chez le meunier et la farine qu'on en a reçue.
- *1915 est l'année où les réquisitions de céréales sont devenues réalité, accompagnées d'une demande d'augmentation de la production. Ainsi, dans sa séance du 11 mars 1915, le conseil municipal d'Ettendorf a approuvé la création d'une "commission pour le contrôle des semences d'avoine et de blé" et d'une seconde commission concernant "L'assistance visant à la mise en culture de tous les biens ruraux".*
- **Lundi 15 mars.** Enregistrement des pommes de terre et pour la seconde fois, des porcs.
- **Samedi 27 mars.** Nouvelle déclaration de la farine, du froment et du seigle en notre possession.
- **Lundi 29 mars.** Les gens reçoivent une carte de rationnement pour le pain, soit 250 gr par personne et par jour. A partir de maintenant, il n'est plus possible d'acheter du pain sans présenter la carte. Dans ces conditions, il est devenu nécessaire d'emporter son pain pour voyager.
- **Vendredi 2 avril.** Départ des deux premières recrues du *Landsturm* sans formation militaire :
 - Jean-Baptiste DAULL à POSEN,
 - Emil BRUCKER est revenu pour cause de maladie.
- **Mardi 6 avril.** Avis : selon lequel on peut disposer de prisonniers russes pour le travail.
- **Mercredi 7 avril.** Les gens qui cuisent le pain eux-mêmes se voient attribuer un carnet de contrôle pour la farine et le pain, qui est divisé en sept parties :
 1. Stock de farine et de blé,
 2. Nombre de personnes à nourrir dans le ménage. Quantité utilisée quotidiennement et jusqu'au 15 août. Quantité de céréales ou de farine en surplus qui sera confisquée,
 3. Indication de la quantité moulue,
 4. Indication de son utilisation,
 5. Justification de la quantité de pain lorsque ce dernier est cuit par le boulanger,
 6. Changement du nombre de personnes au foyer,
 7. Place réservée pour les observations des fonctionnaires chargés du contrôle.
- **Vendredi 9 avril.** Deux autres hommes du *Landsturm* doivent partir :
 - Edmund INGWILLER part pour LISSA,
 - Sebastian LEMEL est revenu jusqu'à nouvel ordre.
- **Vendredi 16 avril.** Les porcs ont été recensés pour la troisième fois.
- **Samedi 17 avril.** Ceux du *Landsturm* qui avaient été ajournés pour défauts physiques et pour objection lors du conseil de révision d'octobre, ont encore une fois été examinés. Sur sept, trois ont été pris.
A 4 h du soir : 40 bovins sont arrivés qui ont été répartis entre les habitants pour les engraisser. On recevait 1 Mark par jour et par tête.
- **Lundi 19 avril.** Communiqué : l'administration militaire met à disposition des hommes et des chevaux pour les cultures. Celui qui est intéressé doit se faire connaître. Par ailleurs, les mouches et les moustiques doivent être éradiqués.
- **Mercredi 28 avril.** Enregistrement du foin.

ETAT - CIVIL

NAISSANCES

→ **Flavie ARON**, fille de Christian et d'Estelle BROSE, le 30 janvier 2015.

DECES

- 22 février 2015 : **Mme Thérèse FUSSLER**, née **LOTH** le 23 octobre 1923.
- 25 février 2015 : **Mme Lucie NONNENMACHER** née **DIBLING** le 1^{er} janvier 1931.
- 4 avril 2015 : **Mme Bernardine CAPSI**, née **BRUCKER** le 21 juillet 1925.

GRANDS ANNIVERSAIRES



M. Antoine JUNG a fêté ses 90 ans
le 23 janvier 2015



M. Jean-Baptiste LUTZ a fêté ses 90 ans
le 1^{er} mars 2015

Comme à chaque grand anniversaire, le Maire Patrice Weiss est allé à la rencontre des jubilaires, accompagné de ses adjoints, pour les féliciter de la part de toute la population et leur offrir, au nom de la commune, le traditionnel panier garni.

Père Colbert, en fonction de ses disponibilités, s'associe volontiers et avec joie à cette démarche.

Les prochains grands anniversaires à souhaiter :

- ◆ **95 ans** : Mr Antoine FOURNAISE, le 4 juillet.
- ◆ **94 ans** : Mme Marie HESS, née BOLLEY, le 13 juillet.
- ◆ **91 ans** : Mr Albert FOURNAISE, le 23 juillet.
- ◆ **88 ans** : Mme Marie-Louise FELDEN, née LEIBEL le 5 juillet.
- ◆ **87 ans** : Mr Antoine FELDEN, né le 11 juin.
- ◆ **85 ans** : Mr André WENDLING, né le 31 mai ; Mme Anne-Louise KRIEGER, née FEGER le 2 août.
- ◆ **82 ans** : Mme Marie WEIBEL, née FABER le 20 mai ; Mme Georgette HEYD, née KRIEGER, le 7 août ; Mme Marie-Louise WENDLING, née DAULL le 25 août.
- ◆ **75 ans** : Mr André FRIESS, né le 29 mai ; Mme Marie-Thérèse CRIQUI, née LICKEL le 29 août.

La rédaction d'Ettendorf'Infos souhaite un heureux anniversaire à tous les jubilaires.

LES ÉVÈNEMENTS PREVUS DANS LES PROCHAINS MOIS

COLLECTE DE SANG

Comme indiqué dans le précédent numéro d'Ettendorf'Infos, toutes les collectes de sang 2015 auront lieu à Minversheim.

Les prochaines collectes sont programmées :

Lundi 8 juin 2015

Mardi 11 août 2015

Salle polyvalente de Minversheim.

Tous les donneurs de sang des 3 communes (Alteckendorf, Minversheim et Ettendorf) sont les bienvenus.

Renseignements auprès de Gérard LANG.

Une assemblée générale constitutive de l'association des donneurs de sang qui sera créée aura lieu le 2 juin 2015 à 20h à Alteckendorf dans la Salle Plurifonctionnelle.

Tous les donneurs sont cordialement invités.

MON MOUTON EST UN LION

Le festival Jeune Public "Mon mouton est un lion" s'arrêtera le **dimanche 24 mai 2015** à

Hochfelden pour une journée festive.

De nombreuses animations assurées par des professionnels sont proposées toute la journée.

L'accès aux manifestations est libre, mais peut être limité par le nombre de places disponibles.

Renseignements :

Communauté de Communes du Pays de la Zorn :
03.88.91.96.58

Commune de Hochfelden : 03.88.89.07.89

www.mouton-lion.org

RENCONTRE INTERPAROISSIALE : 12 juillet 2015

La Fabrique de l'Eglise, la Chorale Ste-Cécile et l'US Ettendorf organisent une fête inter-paroissiale le **dimanche 12 juillet 2015** à l'Espace Sportif des Deux Aigles.

Au programme (qui n'est pas encore définitif) :

- 9h30 : Office œcuménique sous chapiteau.

- 13h : Repas sous chapiteau : sanglier à la broche. Prix : 16 € -- Menu enfants : 10 €

- Après-midi : Animations diverses

Le bénéfice de la journée servira à financer le remplacement du chauffage de l'église.

Le bulletin de réservation pour le repas de midi sera joint au bulletin paroissial du mois de juin 2015.

Renseignements auprès de :

- M. Marcel KLEIN, président de la Fabrique de l'Eglise, tél. 03.88.07.04.73
- M. Joseph LEIBENGUTH, président de la Chorale Ste-Cécile, tél. 03.88.07.74.75
- M. Joseph MICHEL, président de l'US Ettendorf, tél. 03.88.07.67.62

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Il y a lieu de prendre note des prochaines manifestations déjà inscrites au calendrier 2015 :

- **Samedi 26 septembre 2015** : Oktoberfest de l'US Ettendorf
- **Samedi 14 novembre 2015** : Diner dansant de l'US Ettendorf.
- **Dimanche 29 novembre 2015** : Fête de Noël des Aînés.
- **Weekend du 4-5 décembre 2015** : Diverses manifestations dans le cadre du Téléthon 2015.
- **Samedi 12 décembre 2015** : Concert de Noël en l'église St-Nabor
Le bénéfice servira à financer le remplacement du chauffage de l'église.
Les réservations sont ouvertes auprès de Jean Brucker, tél. 03.88.72.53.04.
- **Dimanches 6 et 13 décembre 2015** : Elections régionales.

INFOS PRATIQUES

◆ HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

- Le **LUNDI** : de 17h30 à 19h30
- Le **MARDI** : de 9h à 11h
- Le **JEUDI** : de 11h à 12h et de 17h30 à 19h30
- Le **VENDREDI** : de 9h à 11h

→ Ces horaires sont à respecter pour un bon fonctionnement des services de la mairie.

Téléphone : 03.88.07.66.90

Fax : 03.88.94.86.74

Site Internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>

Adresse E-Mail : mairie.ettendorf@payszorn.com

◆ OU S'ADRESSER POUR OBTENIR :

- **Extrait ou copie d'acte de naissance** : mairie du lieu de naissance. Gratuit.
- **Extrait ou copie de son acte de mariage ou duplicata du livret de famille** : mairie du lieu de mariage. Gratuit.
- **Copie d'acte de décès** : mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt. Gratuit.
- **Carte d'électeur** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Certificat de vie commune** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Carte Nationale d'Identité** : mairie du domicile. Se présenter en personne avec :
 - 2 photos d'identité conforme à la norme ISO/IEC 19794-5
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
 - L'ancienne carte d'identité
 - Timbre fiscal de 25 €, si l'ancienne carte ne peut être présentée.
 - Validité : 15 ans pour les personnes majeures, 10 ans pour les personnes mineures
- **Passeport** : Toutes les mairies équipées. Les plus proches : Ingwiller, Brumath, Saverne, Haguenau, ... Se présenter en personne avec les documents suivants :
 - 2 photos d'identité conformes à la norme ISO/IEC 19794-5
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance + d'un des parents (pour les mineurs)
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
 - La Carte Nationale d'Identité
 - L'ancien passeport, en cas de renouvellement
 - Timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.
 - Validité : 10 ans (adultes) et 5 ans (mineurs).

◆ LOCATIONS DES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Nous vous rappelons que, pour les locations des salles du Centre Socioculturel, il y a lieu de s'adresser à Mr Joseph KLEINCLAUSS (tél. 03.88.07.05.81) ou à Mme Nadine WENDLING (tél. 03.88.72.50.06).

◆ HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Le **MERCREDI** et le **SAMEDI** de 14h30 à 16h30 -- En juillet et août : les samedis de 14h30 à 16h.

◆ HEURES D'OUVERTURE DES DÉCHETERIES :

BOSSENDORF

- Le **MARDI** et le **JEUDI** de 15h à 18h45
- Le **SAMEDI** de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

MUTZENHOUSE

- Le **LUNDI** et le **MERCREDI** de 15h à 18h45.
- Le **SAMEDI** de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

◆ NUMEROS D'URGENCE

- Médecin de garde : **03.88.11.69.00**
- SAMU : **15**
- Pompiers : **18**
- Appel d'urgence (toute l'Europe) : **112**
- Gendarmerie Hochfelden: **03.88.91.50.18 ou 17**
- Service social, UTAMS de Saverne : **03.88.02.80.02**
- SPA Saverne : **03.88.71.01.71**

Ont collaboré à ce numéro de "Ettendorf'Infos": Patrice Weiss, Marcel Klein, Corinne Leonhart, Jean Brucker, la commission "Communication" du conseil municipal, les responsables des associations, Claude Lagneaux.

Conception, rédaction, mise en page et réalisation : Bernard Weiss

Impression : Chrono Système - 67350 PFAFFENHOFFEN

Prochaine parution : Septembre 2015